



## Séparation + perte d'emploi

Par  **david67**, le **25/04/2008** à **13:23**

Bonjour à tous,

Je vis actuellement avec mon ex (séparé depuis deux semaines) nous ne nommes ni mariés ni rien d'autre...

Sur le contrat de bail est indiqué nos deux noms.

Je viens également de perdre mon emploi, et oui c'est vraiment une sale période.

D'où ma question, si l'une des deux personnes sur le contrat de location perd son emploi, l'autre personne travaille, quel est le préavis pour résilier le contrat, un ou trois mois ??  
Ou puis-je me renseigner ?

Merci pout votre aide

Par  **david67**, le **25/04/2008** à **22:58**

C'est ce qu'une amie m'a conseillé ce soir même !! d'aller me renseigner à l'ADIL. donc merci beaucoup pour ce précieux conseil.

Désolé pour ce qui t'arrive, moi ça va pas être évident déjà de rebondir mais toi je te souhaite bon courage car avec les enfants et tout et tout....